



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

AVANCER VERS L'ÉGALITÉ

Éléments clés pour la **transversalisation**
du genre dans les projets de la FAO



Citation requise:

Claudia Brito et Catalina Ivanovic. 2021. *Avancer vers l'égalité – Éléments clés pour la transversalisation du genre dans les projets de la FAO*. FAO, Santiago.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2021



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

AVANCER VERS L'ÉGALITÉ

Éléments clés pour la **transversalisation**
du genre dans les projets de la FAO

Claudia Brito et Catalina Ivanovic

REMERCIEMENTS

Revue

María Mercedes Proaño, Ignacia
Holmes, Alejandra Safa et Ilaria Sisto



Le guide **AVANCER VERS L'ÉGALITÉ** apporte un ensemble de questions, réponses, médias et outils pour que le personnel de la FAO, et les partenaires de l'organisation, puissent intégrer les questions de genre au titre de l'engagement partagé pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, au vu des grands objectifs des Nations Unies pour le développement humain et la justice sociale.

Il se concentre sur chaque phase du cycle du projet, définissant quels étapes et outils peuvent faciliter l'incorporation de l'approche axée sur le genre.

Il contient en outre une liste de vérification de la transversalisation du genre (Annexe 1), un catalogue de publications et des outils sur le genre de la FAO (Annexe 2), un mécanisme de systématisation des bonnes pratiques (Annexe 3) et un portefeuille de mesures et d'exemples sur la transversalisation du genre (Annexe 4).





Pourquoi avons-nous besoin de l'approche axée sur le genre dans les initiatives de développement?

L'approche axée sur le genre appliquée au développement considère les différentes opportunités et défis qui se présentent aux femmes et aux hommes, ainsi que les interactions existantes entre eux et les divers rôles qui leur sont socialement assignés. Elle est liée à tous les aspects de la vie économique, sociale et privée des individus, et détermine des caractéristiques et fonctions, dépendant du sexe et des rôles que les sociétés assignent aux personnes.

L'approche axée sur le genre est un moyen de:



Reformuler les rôles et les modèles d'identité exclusifs qui affectent le développement des personnes et des collectifs, aussi bien de femmes que d'hommes.



Mettre au point des stratégies spécifiques consacrées aux femmes, dans la mesure où celles-ci restent l'un des groupes les plus défavorisés dans l'accès aux ressources et aux instances de décision (au niveau de l'éducation, des revenus, des ressources et de l'accès aux fonctions publiques).



Impliquer les hommes, et la société dans son ensemble, dans la construction de relations plus démocratiques et aborder les processus à travers lesquels se produisent et se reproduisent des relations inégales, et des rôles et des modèles d'identité exclusifs.

Qu'est-ce que la transversalisation du genre?

C'est une stratégie pour obtenir que les besoins et les expériences des femmes, tout comme celles des hommes, fassent partie intégrante de l'élaboration, de la mise en fonctionnement, du contrôle et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères, de sorte que les femmes et les hommes puissent en bénéficier de la même manière et que les inégalités ne soient pas perpétuées. L'objectif final de l'intégration de l'approche axée sur le genre est d'obtenir l'égalité dans l'exercice des droits des deux genres (Conseil économique et social, 1999).

De même, la transversalisation du genre est un processus à travers lequel sont valorisées les implications qu'a pour les femmes et les hommes toute mesure qui est planifiée (législations, politiques, programmes, projets, entre autres), dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Pourquoi l'égalité des sexes est un principe qui régit l'action de la FAO?

L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes jouissent d'une égalité de conditions et d'opportunités pour exercer leurs droits humains pleins, ainsi que leurs potentialités pour contribuer au développement politique, économique, social, culturel et bénéficier de ses résultats, et que, par conséquent, la société valorise de manière égale les similitudes et les différences entre les femmes et les hommes, ainsi que les rôles changeants que tous jouent.

Ceci implique que sont considérés les comportements, les aspirations et les besoins spécifiques des femmes et des hommes et qu'ils sont valorisés et favorisés de la même manière (FAO, 2013).

En résumé, le principe d'égalité des sexes permet que les différences entre hommes et femmes ne se transforment pas en inégalités. De cette manière, on octroie la même valeur et les mêmes droits à toutes les personnes, indépendamment de leur biologie et des rôles sociaux qui peuvent leur être associés.

Pourquoi avons-nous besoin que tout le personnel de la FAO veille à ce principe?

Les femmes et les hommes ont souvent différents degrés d'accès et de contrôle sur les ressources productives, les services et le pouvoir de décision.

Ils assignent également des durées différentes à leurs tâches de manière différenciée, et ont leurs propres besoins et priorités. C'est pourquoi il est essentiel que ces différences de genre, qui se traduisent parfois en écarts de genre, soient considérées depuis les débats qui donnent vie à une idée de projet, à chaque étape de mise au point de celui-ci, et dans toutes les activités de l'intervention.

En faisant partie de la FAO, quels sont nos engagements pour l'égalité des sexes?

Les mesures de la FAO cherchent à améliorer l'égalité des hommes et des femmes en lien avec leur capacité à se faire entendre, à agir, et pour l'accès aux ressources et aux services, spécialement dans le milieu rural. Nous nous engageons à la fois pour une culture d'égalité, pour atteindre les objectifs suivants:



1. Les femmes participent dans une mesure égale aux hommes, en matière de prise de décisions dans les institutions rurales, et dans la formulation de lois, politiques et programmes.



2. Les femmes et les hommes ont une égalité d'accès et de contrôle sur les emplois et les revenus dignes, la terre, et d'autres ressources productives.



3. Les femmes et les hommes ont une égalité d'accès aux biens et services nécessaires au développement agricole et à l'accès aux marchés.



4. La charge de travail des femmes est réduite de 20 pourcent à travers de meilleures technologies, services et infrastructure.



5. L'aide agricole destinée à des projets liés aux femmes et à l'égalité hommes-femmes augmente jusqu'à atteindre 30 pourcent du total des aides à l'agriculture (FAO, 2013).

Comment avançons-nous vers ces objectifs dans la conception de nos programmes et projets?

Dans toute intervention, le premier pas consiste à compter avec un diagnostic fondé sur une analyse axée sur le genre, s'agissant de l'étude des différents rôles des femmes et des hommes qui permet de comprendre ce qu'ils font, quelles ressources ils ont et quels sont leurs besoins et priorités dans un contexte spécifique, ainsi que la manière dont sont prises les décisions au sein des foyers et des communautés.

L'objectif de ce diagnostic est de fournir des preuves solides concernant les priorités, les besoins et les responsabilités spécifiques des femmes et des hommes, afin de réduire le risque de concevoir un projet fondé sur des suppositions et des stéréotypes.

Le diagnostic apporte aussi de l'information sur la manière dont les hommes et les femmes sont touchés par le problème abordé, pour que les solutions proposées soient planifiées de manière stratégique. De même, cette étape donnera lieu à une ligne de référence qui permettra de rendre compte des effets et des impacts du projet sur la population bénéficiaire.

Comment obtenir des conseils et des orientations sur la transversalisation du genre dans les projets?

En premier lieu, il est fondamental que les bureaux de la FAO renforcent leurs capacités de transversalisation du genre; vous trouverez en annexe 2 des guides et outils utiles pour cela.

De même, il est essentiel d'intégrer les personnes désignées comme points focaux pour le genre (GFP, pour son acronyme en anglais) de chaque pays dans le processus de formulation des projets et programmes; il s'agit de professionnels qui se sont formés en la matière et disposent de 20% de leur temps destiné à cette tâche.

Si cela est nécessaire, il est aussi possible de recourir aux points focaux sous-régionaux, à la personne responsable officielle pour le genre au niveau régional, et/ou à la division technique pertinente du siège. En général, les responsabilités des différentes parties dans le personnel de la FAO, en termes de transversalisation du genre, sont les suivantes:

Personnel FAO	Rôles et responsabilités
Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP)	<ul style="list-style-type: none"> • Elle coordonne le travail de transversalisation du genre au sein de l'Organisation. • Elle met en œuvre le renforcement des capacités. • Elle construit et partage des connaissances et des données. • Elle appuie la mise en œuvre adaptée et les mécanismes de suivi. • Elle offre des orientations sur les politiques, des conseils et une expérience technique aux États Membres sur les questions de genre.
Bureaux régionaux pour le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Ils coordonnent le travail d'intégration de la perspective de genre dans la région. • Ils encouragent le renforcement des capacités. • Ils mettent au point et partagent des connaissances et des données. • Ils offrent des conseils sur les politiques et une expérience technique aux États Membres sur les questions de genre. • Ils évaluent le respect de la politique d'égalité des sexes de la FAO.
Points focaux pour le genre (GFP) Bureaux des pays / Divisions techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sensibilisent et apportent un appui technique à l'incorporation de la perspective de genre (20% de leur temps) au niveau du pays, ou dans un champ technique spécifique.
SDG / Directeurs de division	<ul style="list-style-type: none"> • Ils garantissent l'assignation du budget aux interventions spécifiques pour les femmes et l'égalité des sexes. • Ils permettent que les GFP consacrent 20% de leur temps à cette tâche. • Ils suivent et évaluent la transversalisation du genre dans leurs divisions.
Tout le personnel professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Il garantit la qualité de la conception des programmes et des projets, ainsi que le travail normatif, avec une incorporation adaptée de la perspective de genre.

Quel est le rôle du cadre de programmation par pays et des évaluations de la parité hommes-femmes?

Chaque projet de la FAO est conçu et mis en œuvre dans le contexte d'un cadre de programmation par pays (CPF, pour son acronyme en anglais), qui considère des résultats ou des activités liées au genre. En outre, l'incorporation de la perspective de genre dans un projet FAO s'appuie sur l'information des évaluations de la parité hommes-femmes (CGA, pour leur acronyme en anglais) de l'Organisation, les rapports CEDAW disponibles, ainsi que les rapports du Système des Nations Unies dans les pays (PNUAD).

L'évaluation de la parité hommes-femmes par pays (CGA) est une analyse spécifique des dimensions liées au genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, mandatée par la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes.¹

Spécifiquement, ce document explore les relations de genre existantes et les inégalités dans divers sous-secteurs de l'agriculture, ainsi que leurs causes et leur impact sur le développement économique

et sociale des zones rurales, et sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

L'objectif de l'évaluation est d'examiner la situation des femmes rurales, par rapport à celles des hommes, et comprendre dans quelle mesure elles peuvent exercer leurs droits et déclencher tout leur potentiel dans des domaines pour lesquels la FAO est mandatée pour assister à ses États Membres, conformément à la Politique sur l'égalité des sexes et au cadre stratégique et aux objectifs.

La CGA informe également la planification et la programmation au niveau des pays, constituant un apport clé pour le développement du CPF.

1. Dans le cas des représentations qui ne compte pas encore avec une évaluation de la parité hommes-femmes (CGA), ou qui l'ont réalisée il y a plus 4 ans, il est important de donner priorité à son exécution.

2

TRANSVERSALISATION DU GENRE DANS LE CYCLE DE PROJETS



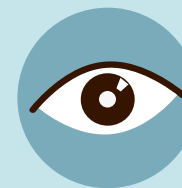
En intégrant l'approche axée sur le genre dès les premières étapes de la conception de projet, la FAO pourra planifier et mettre en œuvre des interventions qui identifient et abordent mieux les besoins des femmes et des hommes, de différents groupes ethniques, âges et situations socioéconomiques.

Sont décrits ci-après les techniques et outils recommandés pour la transversalisation du genre dans les projets; veuillez s'il vous plaît tenir compte des conseils pratiques suivants pour incorporer l'approche axée sur le genre dans chaque phase du cycle de projet. Pour plus de détails, consultez l'annexe 4 qui présente un portefeuille de mesures suggérées et d'exemples d'abordage.

Phase 1: Identification

Dans cette phase, il est fondamental d'identifier et consulter les parties intéressées, pour définir des besoins et des priorités spécifiques, avec une représentation adaptée des femmes et des hommes. La technique suggérée dans ce cas est l'analyse des acteurs pertinents avec une perspective de genre, qui vous aidera à:

- Identifier les parties intéressées ou les institutions, groupes, femmes et hommes qui devraient participer à la formulation et l'exécution du projet.
- Décider comment mieux aborder les intérêts et les besoins des femmes et des hommes, et déterminer leurs priorités.
- Aborder les limitations des femmes et des hommes pour participer ou accéder aux bénéfices du projet.
- Connaître la manière dont il est probable que les différents acteurs masculins et féminins affectent ou se voient affectés par le projet, pour prendre les décisions les plus adaptées sur la façon d'impliquer chaque acteur.



Durant cette étape, il est pertinent de saisir l'information qui permettra de comprendre le triple rôle des femmes: reproductif, productif et communautaire.

L'analyse des besoins, des pratiques et des intérêts stratégiques

C'est l'approche recommandée pour identifier les aspects clés liés au genre pour le projet, au niveau des individus et des groupes.

Elle propose deux catégories d'analyse pour différencier les domaines d'implications
Des plans et programmes de développement visant la promotion de l'égalité des sexes, à savoir les besoins pratiques de genre (BPG) et les intérêts stratégiques de genre (ISG).

Les BPG sont ceux dérivés des rôles assignés aux femmes et aux hommes dans les sphères publique et privée.

Les ISG doivent être identifiés à travers une analyse de la subordination possible d'un genre à l'autre, afin de promouvoir des changements dans les positions qu'occupent les femmes et les hommes dans leurs foyers, leurs communautés et leurs pays.

Comment savons-nous si nous avons identifié l'information pertinente dans une approche axée sur le genre?

Durant le processus de conception du projet, il est indispensable d'examiner si l'on compte avec l'information qui permet de:



a. Différencier les besoins des femmes et des hommes. Par exemple: Sécurité alimentaire, pauvreté, productivité rurale, entrepreneuriat rural, niche de l'agriculture dans laquelle se trouve chacun, actifs, ressources, services, technologies, accès aux marchés, éducation, temps etc.



b. Identifier les rôles et les formes de travail des femmes et des hommes bénéficiaires du projet.



c. Consulter aussi bien les femmes que les hommes pour la formulation du projet, avec des critères de parité.



d. Disposer d'une liste ou d'une cartographique des acteurs concernant les institutions gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les centres de recherche, le milieu universitaire, et les entités de coopération pour le développement rural durable et l'autonomisation économique des femmes. Par exemple : Instituts ou ministères des femmes, de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement du pays, les ONG spécialisées dans les questions de genre, d'autres entités publiques et privées qui encouragent les droits économiques des femmes rurales.



e. Recueillir des informations à travers des méthodologies participatives et sans idées préconçues.

Phase 2: Formulation

Dans cette phase, il faut établir la structure du projet, et donner forme à ses différents résultats, composantes et mesures de planification. En matière de transversalisation du genre, les mesures suivantes sont essentielles à cette étape.

Réaliser une analyse axée sur le genre

Les femmes et les hommes participent à des activités comme la production agricole et l'élevage, la commercialisation et le travail salarié, pour garantir leurs besoins de base et obtenir des revenus. Ces activités dépendent de leur accès aux ressources comme la terre, l'eau, le capital et la technologie.

Dans chaque société, l'accès aux ressources varie en fonction du genre, de l'âge, du niveau socioéconomique et de l'origine ethnique.

En conséquence, les responsabilités et les opportunités varient aussi au sein des foyers, et il est donc important d'en tenir compte dans la mise au point du projet.

Questions clés pour l'analyse axée sur le genre

Sur la division du travail par genre

- Comment sont distribués les rôles et les responsabilités entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, dans les secteurs pertinents pour le projet?
- Quelles activités et tâches réalise chacun d'entre eux concernant les moyens d'existence pertinents pour le projet?
- Comment est divisé le temps des hommes et des femmes entre les activités domestiques et productives?

Sur l'accès aux ressources et leur contrôle

- Existe-t-il des restrictions légales (normes et accord coutumiers) à la propriété ou l'héritage de terres ou d'autres biens par les femmes?
- Les femmes et les hommes ont-ils accès aux technologies et aux services qui pourraient améliorer la qualité et l'efficacité de leur travail dans le secteur agricole?
- Quel est le niveau de participation des femmes à la formation et à l'accès aux services de vulgarisation dans les secteurs pertinents pour le projet?

Sur la participation et la prise de décisions

- Les femmes sont-elles représentées dans des associations et organisations de producteurs ou dans des coopératives actives dans les secteurs d'intérêts pour le projet?
- Les femmes participent-elles activement dans les organes et les processus de prise de décisions?
- Quelles sont les formes d'encadrement féminin présentes dans les communautés?
- Les femmes ont-elles le contrôle et bénéficient-elles des ressources et des actifs dérivés de leur travail ou de leur participation aux activités du projet?



Dans l'analyse axée sur le genre, il est important de considérer le système agricole du début à la fin, y compris l'accès à l'information et aux intrants, les activités productives, et la transformation et la commercialisation des produits.

Établir des priorités

L'information recueillie durant la phase d'identification, combinée à l'analyse axée sur le genre, aidera à déterminer les priorités de développement des parties intéressées, ainsi que les participants et les bénéficiaires des différentes activités du projet.

À partir de la consultation des bénéficiaires masculins et féminins prévus, il faudra établir les priorités du travail sur certains écarts de genre. Pour cela, il est utile de se demander:



Quelles différences ont été saisies pas l'analyse axée sur le genre, entre les hommes et les femmes, et entre les différents groupes socioéconomiques?



Quelles limitations et opportunités ont été identifiées pour aborder l'égalité des sexes?



Quels sont les principaux écarts de genre liés à la problématique du projet?



Les parties intéressées ont-elles identifié des manières dont elles peuvent contribuer au projet? Les parties intéressées féminines pourront-elles contribuer de manière égale?



Sur quels écarts de genre est-il plus stratégique et efficace que le projet agisse?



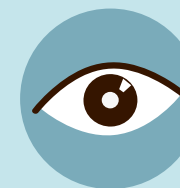
À cette étape, il est nécessaire d'établir des priorités entre les différentes options du projet, du fait des limitations imposées par les ressources, les fonds et le temps.

Évaluer les capacités institutionnelles

Dans le projet, il est nécessaire d'évaluer la capacité de travail avec une approche axée sur le genre des institutions de mise en œuvre désignées, en identifiant les aspects clés sur lesquels une formation est nécessaire dans le contexte du projet et proposer des activités pour y parvenir. Cette mesure est indispensable pour favoriser la durabilité et la mise à niveau du projet.

Définir le cadre logique et le budget

	Définition	Questions de genre
Impact	C'est l'objectif d'ordre supérieur et il représente le changement positif à plus long terme auquel le projet contribuera.	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des sexes est-elle l'un des objectifs généraux auxquels le projet prétend contribuer? • Les femmes et les hommes (de différents âges, ethnies et groupes socioéconomiques) bénéficieront-ils également du changement à long terme?
Résultats	Décrit les effets positifs à court et moyen terme du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Le résultat inclut-il des références claires aux hommes et aux femmes, et aux inégalités existantes entre eux? • L'intervention a-t-elle le potentiel d'améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, services, technologies, formations et opportunités d'emploi?
Produits	Décrit ce que le projet apportera pour atteindre les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits répondent-ils aux différents besoins et priorités des hommes et des femmes, identifiés par l'analyse axée sur le genre? • Les produits contribuent-ils à la réduction des inégalités hommes-femmes existantes et des normes et pratiques discriminatoires?
Activités	Décrit quelles actions seront mises en place pour obtenir chaque produit.	<ul style="list-style-type: none"> • Apporte-t-on aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités pour planifier, participer et suivre les activités du projet? • Les activités planifiées tiennent-elles compte des rôles et responsabilités des femmes et des hommes pour garantir l'égalité d'opportunités et des bénéfices? • L'invitation à participer pour les hommes et les femmes sera gérée, communiquée et rapportée en incorporant des formes de communication sensibles au genre?



Même si l'impact et les résultats du projet peuvent ne pas mentionner explicitement le genre, il est positif d'incorporer des aspects liés aux genre dans les indicateurs, les lignes de référence, le groupe objectif ou cible, les moyens de vérification, et les hypothèses et les risques.

Les produits et les activités doivent clairement indiquer comment le projet répondra aux besoins, priorités et restrictions des femmes et des hommes.

La qualité des indicateurs de genre déterminera dans une large mesure la capacité de transformation du projet, il est donc central de mettre au point des propositions capables de rendre compte des changements des conditions structurelles qui donnent lieu aux écarts de genre.

Il est essentiel d'incorporer dans le budget des fonds pour le travail de transversalisation du genre au sein du projet. Par exemple: Pour engager un consultant en égalité des sexes, planifier des activités de sensibilisation et renforcement des capacités pour le personnel du projet et ses contreparties nationales) et/ou pour des activités spécifiques d'autonomisation des femmes, comme celles visant à favoriser leur accès aux marchés ou à renforcer leurs organisations.

Phase 3: Évaluation et approbation

Le respect de la politique de la FAO sur l'égalité des sexes est évalué durant l'examen des projets par le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets. L'approche de cet examen est l'application de la protection sociale liée au genre (8), qui évalue les risques et les impacts possibles (positifs ou négatifs) associés à une intervention de développement; de cette manière, elle permet de définir des mesures et des processus pour gérer efficacement les risques et améliorer les impacts positifs (FAO, 2020).

En outre, le processus d'application des protections, constitue une opportunité importante pour la participation des parties intéressées et améliorer la qualité des propositions et des projets.

Dans le cas des projets qui ne sont pas éligibles pour l'examen du Comité chargé de l'examen de programmes et de projets² on recommande également aux personnes qui les formulent d'évaluer les propositions de projets sur la base de la liste de vérification de la transversalisation du genre proposée en annexe 1 de ce document. Le résultat de cette phase est un document de projet approuvé, qui doit inclure les exigences liées au genre, pour ensuite passer à la mise en œuvre.

2. Le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets ne travaille pas sur les projets dont le budget est inférieur à 500 000 USD et aux projets SP5 004.

Phase 4: Mise en œuvre et suivi

Pour parvenir à une mise en œuvre adaptée, en termes de genre, il est nécessaire que le projet puisse planifier ses mesures avec cette approche, garantissant que l'exécution, l'assignation de ressources et l'embauche de personnel soient viables.

Pour cela, on suggère que le processus de mise en œuvre soit débattu dans des réunions périodiques de suivi de l'abordage du genre et de ses avancées, en proposant et en réalisant les changements nécessaires.

En outre, il est important que le travail de mise en œuvre, de registre des résultats et de rapports contribue au développement de données et d'information désagrégées par sexe, qui doivent être analysées avec une approche axée sur le genre. Durant la phase de mise en œuvre, la performance des projets est suivie sur la base des critères suivants:



Pertinence.



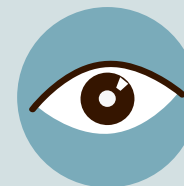
Obtention de résultats.



Mise en œuvre du plan de travail et budget.



Durabilité.



Il est positif d'incorporer des mesures qui permettent de réaliser un suivi participatif, par exemple, à travers des réunions ou des ateliers réguliers avec des hommes et des femmes agriculteurs, le personnel de terrain, des représentants gouvernementaux et des organisateurs communautaires.

De même, les évaluations de l'impact participatives permettent aux membres de la communauté d'apporter des commentaires et d'exprimer leurs points de vue sur le projet.

Le résultat de la phase de mise en œuvre sont les activités du projet qui impliquent aussi bien les femmes que les hommes, en plus des produits et résultats qui doivent être documentés dans les rapports de progrès du projet.

Phase 5: Évaluation

L'évaluation se réfère à l'identification et la mesure des effets du projet sur les personnes bénéficiaires, aussi bien les hommes que les femmes; cette tâche est réalisée conformément à la politique institutionnelle, sous la coordination du LTO ou de l'équipe spéciale du projet, en consultation avec l'OED.

Les différents types d'évaluation de l'impact, y compris ceux participatifs, doivent être conduits au terme du projet, pour connaître les réussites en matière d'inclusion, de durabilité des bénéfices et des impacts socioéconomiques et de genre.

Ils peuvent aussi être conduits durant la mise en œuvre du projet et lors de l'examen intermédiaire, pour évaluer les effets du projet depuis une perspective de genre. De même, l'étape d'évaluation est essentielle pour systématiser les bonnes pratiques de genre (voir annexe 3).

Pour mesurer les résultats et les impacts du projet, il est nécessaire de pouvoir comparer les résultats et les effets avec les données du diagnostic (et idéalement avec la ligne de référence) recueillies au début des interventions du projet; il est donc indispensable dans le cas du genre que ces données soient désagrégées par sexe.

Phase 6: Clôture

Les rapports d'achèvement de la mise en œuvre (ICR, pour leur acronyme en anglais) fournissent la base pour identifier les leçons apprises sur les implications et les impacts du genre des projets de développement agricole et rural, s'agissant d'une étape clé pour l'identification et la formulation de projets postérieurs.

Pour le rapport de clôture du projet, on propose deux questions d'orientation:



Les activités du projet ont-elles abordé les besoins et les priorités des personnes intéressées et bénéficiaires, tels qu'identifiés dans l'étape de conception?



Les femmes et les hommes ont-ils bénéficié de manière équitable des résultats obtenus par l'intervention?

Le résultat de cette étape est un rapport de clôture du projet, qui devrait inclure les leçons apprises liées au genre qui peuvent s'appliquer à d'autres projets.

RÉFÉRENCES



Conseil économique et social. 1999. *Résolutions et décisions du Conseil économique et social*. New York.(disponible sur: <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/205/51/IMG/N0020551.pdf?OpenElement>).

FAO. 2013. *Politique de la FAO sur l'égalité des sexes*. Disponible sur: www.fao.org/3/a-i3205f.pdf

FAO. 2010. *Social Safeguards* (Anglais). Page web. Rome. [Consultée en juillet 2020]. <http://www.fao.org/investment-learning-platform/themes-and-tasks/environmental-social-safeguards/social-safeguards/fr/>.

ANNEXE 1

Liste de **vérification en fonction du genre**

Instructions

Sur la base de la note conceptuelle ou PRODOC, **indiquez dans chaque case** le respect des critères de genre dans le projet examiné. Pour ce faire, considérez que les critères indiqués en orange correspondent aux critères minimums requis par la FAO durant le processus d'examen du respect de la protection liée au genre par le PRODOC dans le système d'information sur la gestion des programmes de terrain (FPMIS, pour son acronyme en anglais); en conséquence, si vous constatez l'absence d'un critère, il est nécessaire de l'incorporer.

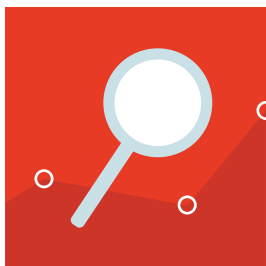
Souvenez-vous que:



La politique de la FAO sur l'égalité des sexes a pour objectif d'atteindre l'égalité des sexes, en matière de production agricole durable et de développement rural, pour éliminer la faim et la pauvreté (FAO, 2013); c'est pourquoi il est souhaitable d'adopter des approches transformatrices axées sur le genre.



En choisissant un niveau de transversalisation du genre, il est nécessaire de veiller à la cohérence interne du projet; par exemple, les activités avec une approche axée sur le genre nécessitent l'assignation d'un budget.



1. Le projet présente-t-il un diagnostic axé sur le genre de la situation de départ?¹

- Présente des données et des informations désagrégées par sexe et interprétées avec des critères de genre.
- Différencie les besoins des femmes et des hommes.
- Identifie les écarts de genre dans les problèmes que le projet cherche à résoudre.

1. L'une des questions qu'il convient d'établir est le pourcentage de femmes et d'hommes nécessaires pour considérer qu'il existe une participation équilibrée des deux sexes dans les fonctions politiques et les postes de décision. Selon le glossaire des termes relatifs à l'égalité des sexes de la Commission européenne, cette participation équilibrée correspond à la «répartition des positions de pouvoir et de prise de décisions (entre 40 et 60% par sexe) entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie, qui constitue une condition importante de l'égalité des sexes (Recommandation 96/694/CE du conseil du 2 décembre 1996, J.O. N° L 319)». Le concept de parité ne se limite pas aux ressources d'autorité, mais inclut aussi d'autres types de ressources qui devraient être partagées, comme les ressources économiques, culturelles ou d'autonomie personnelle.



2. Le projet considère-t-il la forme d'organisation du travail dans les communautés ciblées par le projet et incorpore-t-il cette information dans la formulation, la conception et l'évaluation de celui-ci de manière non stéréotypée?

- Il spécifie le temps consacré par les femmes et les hommes au travail rémunéré et non rémunéré dans les activités liées au projet, et dans celles liées aux tâches communautaires.
- Il contribue à l'élimination de la ségrégation horizontale (les femmes occupent des fonctions et couvrent des tâches non traditionnelles) et verticale (les femmes accèdent à des fonctions de plus haut niveau dans la pyramide).



3. Le projet contribue-t-il à la prévention et la diminution de la violence envers les femmes et de la discrimination pour des raisons liées au genre, à la condition ethnique et à l'âge?

- Il considère des mesures communautaires de sensibilisation au lien existant entre développement durable et autonomisation des femmes.
- Pendant la conception, la mise en œuvre et le suivi, il évite des mesures qui pourraient favoriser la violence et la discrimination pour des raisons liées au genre, à la condition ethnique et à l'âge.



4. Le projet considère-t-il les besoins des femmes et ceci se reflète-t-il dans ses résultats et ses mesures? (selon qu'il convient)

- Il propose de répondre à des besoins pratiques (eau, charge de travail, accès aux aliments, services de santé, entre autres).
- Il intègre des mesures qui mettent en lumière et/ou renforcent la recherche de solutions aux besoins stratégiques (par exemple: accès à la propriété foncière, au travail décent, à l'éducation, à la prise de décisions, à une politique publique, entre autres).



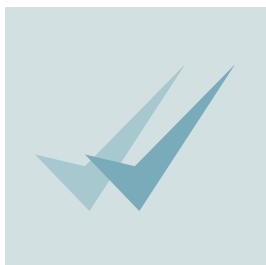
5. Le projet reconnaît-il et met-il en valeur les capacités, les connaissances et les ressources des femmes?

- Il identifie et met en valeur les potentialités et les savoirs des femmes, et ses mesures favorisent leur développement.
- Les mesures en faveur de l'autonomisation des femmes intègrent et renforcent leurs capacités, connaissances et ressources.



6. Le projet comprend-il des alliances stratégiques pour la production agricole et l'élevage durables par les femmes?

- Par exemple : Instituts ou ministères des femmes, de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement du pays, les ONG spécialisées dans les questions de genre, d'autres entités publiques et privées qui encouragent les droits économiques des femmes rurales.



7. Le projet utilise-t-il ou utilisera-t-il un langage inclusif en termes de genre?

- Il élimine le sexisme (discrimination pour raisons de sexe) et intègre à la communication écrite et audiovisuelle des valeurs d'inclusion sociale et de genre (par exemple: des idées et des images qui montrent une diversité de genre, d'ethnique, d'âge, de classe sociale, de résidence urbaine et rurale, entre autres).



8. Le projet mettra-t-il en œuvre une action positive en faveur des femmes?²

- Il identifie un problème ou un aspect d'inégalité ou de discrimination envers les femmes qui sera compensé par des mesures positives.³
- Il établit un pourcentage cible de femmes et d'hommes impliqués directement ou indirectement dans le projet (ou un autre indicateur pour l'action positive).

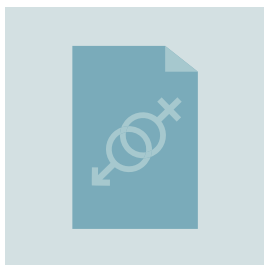
2. À prendre en compte: «Le pourcentage d'aide à l'agriculture consacré aux projets concernant les femmes et l'égalité des sexes passe à 30 pour cent de l'ensemble de l'aide à l'agriculture» (Politique de la FAO sur l'égalité des sexes, 2013, p. 8).

3. Une action positive est une activité visant spécifiquement les femmes comme moyen de réduire un écart de genre particulièrement important. Pour plus d'information, consultez la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes: Normes minimales des interventions ciblant précisément les femmes (2013): <http://www.fao.org/3/a-i3205f.pdf>.



9. Le projet comprend-il des activités et/ou résultats qui cherchent à combler les écarts de genre identifiés dans le diagnostic?

- Les résultats, les produits et/ou les activités explicitent un travail avec une approche axée sur le genre conforme aux ODD, en particulier les cibles et les indicateurs incombant à la FAO.⁴
- Les résultats, les produits et/ou les activités favorisent l'accès égalitaire des femmes et des hommes aux actifs, ressources, services, technologies et marchés.



10. Les résultats du projet incorporent-ils la mise au point de politiques, de programmes, de stratégies ou de réglementations avec une approche axée sur le genre?

- Il examine, améliore ou propose des politiques, des programmes, des stratégies ou des réglementations avec une approche axée sur le genre et renforce les capacités gouvernementales nécessaires pour les mettre en œuvre et les évaluer de manière adaptée.



11. Les femmes et les hommes participeront-ils de manière égalitaire au projet?³

- Il promeut des pratiques visant à modifier les rôles traditionnels assignés par sexe.
- Il prend des mesures visant à favoriser la participation active des femmes et des hommes à la prise de décisions, aux différents niveaux de l'intervention.

4. Para información más detallada consulte el Anexo 2 de la Estrategia de género de la FAO para ALC (2019): www.fao.org/3/ca4665es/CA4665FR.pdf.



12. Le projet considère-t-il des mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités liées au genre des contreparties qui contribuent à sa durabilité?

- Les contreparties du projet ont été sensibilisées et formées afin de pouvoir apporter suivi et durabilité aux mesures du projet.



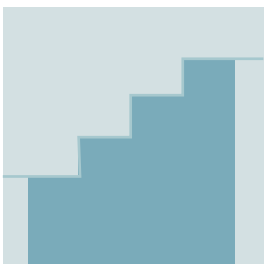
13. Les résultats, l'analyse et les rapports du projet considèrent-ils l'approche axée sur le genre?

- Il considère des mesures de résultat ou d'impact désagrégées par sexe et comprendra une analyse avec une approche axée sur le genre.
- Il prévoit la systématisation et la publication de bonnes pratiques d'incorporation de l'approche axée sur le genre.



14. Le projet considère-t-il, dans sa gestion budgétaire, l'approche axée sur le genre?

- Il assigne des ressources (techniques et financières) spécifiques et suffisantes pour mettre au point les activités et obtenir les résultats liés au genre inclus dans le projet.



15. L'équipe responsable et exécutante du projet dispose-t-elle de connaissances et d'expérience du travail avec une approche axée sur le genre?

- Il considère l'embauche d'une personne spécialiste du genre pour son exécution.
- Les termes de référence explicitent l'exigence que les personnes intégrant l'équipe du projet comptent avec des capacités et une expérience du travail avec une approche axée sur le genre, et aient suivi le cours sur le genre obligatoire de la FAO.

Marqueurs de genre

Les marqueurs de genre permettent à l'Organisation de cartographier la planification sensible au genre, il est donc obligatoire de les indiquer dans chaque projet.

Code	Description	Critère indicatif	Exemple
G.0	Le projet n'a pas le potentiel de promouvoir l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes.	Le projet n'a pas de composantes humaines ou sociales, il n'est donc pas capable de réduire les discriminations et les inégalités existantes.	<ul style="list-style-type: none"> Établir un système mondial pour le suivi des prix des aliments. Bulletin périodique sur la langouste du désert.
G.1	Le projet aborde l'égalité des sexes seulement dans certaines dimensions.	Le genre est partiellement pertinent pour les objectifs et les résultats, et le projet aborde le genre uniquement dans certaines dimensions et dans des activités limitées.	<ul style="list-style-type: none"> Un programme sur les pertes et le gaspillage alimentaires comprend une étude de cas qui analyse les effets de l'inégalité des sexes. Un projet pour renforcer les capacités gouvernementales pour le contrôle de virus aviaires met au point une stratégie pour atteindre les femmes productrices avec un niveau faible de lecture et d'écriture.
G.2.a	Le projet aborde l'égalité des sexes de manière systématique, mais ce n'est pas l'un de ses objectifs principaux.	Le genre est complètement pertinent, mais il n'est pas l'objectif principal du projet. Le genre est intégré (transversalisé) dans toutes les dimensions pertinentes du projet (résultats, activités, cadre de suivi).	<ul style="list-style-type: none"> Une évaluation de la volatilité des prix des aliments génère et diffuse des données désagrégées par sexe. Un projet pour améliorer les bénéfices des petits agriculteurs à travers des processus qui apporte de la valeur ajoutée aux produits aborde les rôles des femmes et des hommes dans le processus productif.
G.2.b	L'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes est l'un des objectifs principaux et le genre est intégré (transversalisé) dans toutes les dimensions pertinentes du projet.	<p>Le projet se concentre spécifiquement sur l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes.</p> <p>Le genre est transversalisé dans tous les résultats, les activités et le cadre de suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dresser l'inventaire, analyser et diffuser des technologies et des pratiques qui permettent l'économie du travail pour réduire la charge de travail des femmes. Un projet visant à renforcer la participation et l'encadrement des femmes dans les organisations de pêcheurs.

Source: Guide to mainstreaming gender in FAO's project cycle. www.fao.org/3/a-i6854e.pdf

ANNEXE 2

Ressources de la FAO sur le genre

Cours en ligne

Pour vous familiariser avec les concepts fondamentaux et les principes qui régissent les efforts et les engagements mondiaux pour l'égalité des sexes, nous vous recommandons deux cours en ligne disponibles sur you@fao:



Course obligatoire Achieving gender equality in FAO's work (Anglais)



Gender Equality, UN Coherence and You (Anglais)

Pour mieux comprendre comment le genre est lié à la sécurité alimentaire et la nutrition, et pour renforcer vos capacités de conception et de mise en œuvre de politiques et de programmes agricoles qui contribuent à l'égalité des sexes, nous vous recommandons le cours:



An Introduction to Gender Equality in Food and Nutrition Security (Anglais)

elearning.fao.org/course/view.php?id=172

Outils



The Gender and Rural Advisory Services Assessment Tool (Anglais)

www.fao.org/3/i6194en/i6194en.pdf



Socio-Economic and Gender Analysis Programme, Field Level Handbook (Anglais)

www.fao.org/3/ak214s/ak214s00.pdf



Indicateurs 5.a.1 et 5.a.2 Programme de Développement durable 2030

www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/5a1/fr/

www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/5a2/fr/

Publications

La FAO a mis au point des publications avec une approche axée sur le genre pour les différents domaines d'intervention, qui sont essentielles à connaître et à intégrer à vos actions dans le domaine du genre. Le catalogue est ordonné par domaine thématique et date de publication.

a. Assistance technique et vulgarisation rurale



2017
Recomendaciones para el mejoramiento de los sistemas de ATER, con perspectiva de inclusión de género (Español)
www.fao.org/3/a-i7935s.pdf



2017
Innovation for Sustainable Rural Developmente (Anglais)
www.fao.org/3/a-i7769e.pdf

b. Chaînes de valeur et systèmes agroalimentaires



2020
Développer des chaînes de valeur sensibles au genre Guide pratique à l'attention des praticiens
www.fao.org/3/i9212fr/i9212FR.pdf



2019
Mujeres rurales y programas de compras públicas en ALC (Español)
www.fao.org/3/ca2746es/ca2746es.pdf



2018
Genre et pertes alimentaires dans les chaînes de valeur alimentaires durables Note d'orientation
www.fao.org/3/i8620FR/i8620fr.pdf



2018
Alimentar al mundo sin comprometer el futuro, Boletín de Agricultura Familiar de ALC (Español)
www.fao.org/3/i8663es/i8663ES.pdf



2017
Mujeres de algodón. Roles de género y participación en las cadenas de valor (Español)
www.fao.org/3/a-i6938s.pdf



2017
Développer des chaînes de valeur sensibles au genre Cadre d'orientation
www.fao.org/3/i6462fr/i6462FR.pdf



2016
Género y sistemas agroalimentarios sostenibles (Español)
www.fao.org/3/a-i5724s.pdf



2016
El rol de la mujer en la pesca y la acuicultura (Español)
www.fao.org/3/a-i5774s.pdf



2010
Développement de la chaîne de valeur agricole: menace ou opportunité pour l'emploi des femmes ?
www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_emp/documents/publication/wcms_176240.pdf

c. *Changement climatique*



2019
Investing in information and communication technologies to reach gender equality and empower rural women (Anglais)

www.fao.org/3/ca4182en/ca4182en.pdf



2018
Tackling climate change through rural women's empowerment (Anglais)

www.fao.org/3/ca0178en/CA0178EN.pdf

d. *Statistique*



2019
Sex-disaggregated data in agriculture and sustainable resource management. New approaches for data collection and analysis (Anglais)

www.fao.org/3/i8930en/i8930en.pdf

e. *Genre dans le cycle des projets*



2017
Guide to mainstreaming gender in FAO's project cycle (Anglais)

www.fao.org/3/a-i6854e.pdf

f. *Manuels*



2018
Manual y caja de herramientas de perspectiva de género para talleres comunitarios (Espagnol)

www.fao.org/3/i9926es/I9926ES.pdf

g. Politiques, stratégies et renforcement institutionnel



2019 Stratégie Régionale de la FAO sur légalité des sexes

www.fao.org/3/ca4665fr/CA4665FR.pdf



2018 Implementación de la Estrategia de Género del PLAN SAN-CELAC. (Español)

www.fao.org/3/ca9125es/CA9125ES.pdf



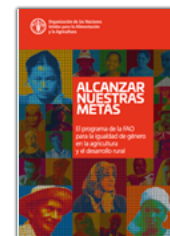
2016 Gender Strategy for the FNS-CELAC PLAN (Anglais)

www.fao.org/3/a-i6662e.pdf



2018 Avances y desafíos de las mujeres rurales en el marco de la estrategia de género del plan SAN- CELAC 2025 (Español)

www.fao.org/3/i8750es/I8750ES.pdf



2016 Atteindre nos objectifs. Le programme de la FAO pour l'égalité entre les sexes dans l'agriculture et le développement rural

www.fao.org/3/a-i6618f.pdf



2016 Declaration of Commitments. IV Meeting of the CELAC Working Group on the Advancement of Women (Anglais)

<https://celac.rree.gov.sv/wp-content/uploads/2018/04/Declaration-of-Commitments-IV-Meeting-CELAC-Working-group-on-the-advancement-of-women.pdf>



2013 Politique de la FAO sur l'égalité des sexes

www.fao.org/3/a-i3205f.pdf

h. Protection sociale



2019 Paving the way to build the resilience of men and women. How to conduct a gender analysis of resilience (Anglais)

www.fao.org/3/ca3358en/CA3358EN.pdf



2018 Technical Guide 1 Introduction to gender- sensitive social protection programming to combat rural poverty (Anglais)

www.fao.org/3/CA2026EN/ca2026en.pdf



2018 Technical Guide 2. Integrating gender into the design of cash transfer and public works programmes (Anglais)

www.fao.org/3/CA2038EN/ca2038en.pdf



2018
Technical Guide 3. Integrating gender into implementation and monitoring and evaluation of cash transfer and public works programmes (Anglais)
www.fao.org/3/CA2035EN/ca2035en.pdf



2015
Urge hacer políticas específicas para las trabajadoras agrícolas familiares no remuneradas en pos de una mayor equidad en el mundo rural. Notas de política sobre mujeres rurales (Espagnol)
www.fao.org/3/a-as106s.pdf



2015
Protección social de las trabajadoras de la agricultura familiar en ALC: avances y desafíos (Espagnol)
www.fao.org/3/a-i5150s.pdf



2011
Analytical Guidelines: Conditional cash transfer programs from a human rights perspective (Anglais)
www.fao.org/3/a-as557E.pdf



2015
Más del 50% de las mujeres rurales trabajan en ERNA, empleos rurales no agrícolas. Notas de política sobre mujeres rurales (Espagnol)
www.fao.org/3/a-as104s.pdf

i. Sécurité alimentaire et nutritionnelle



2019
Mujeres rurales, protección social y seguridad alimentaria en ALC. (Espagnol)
www.fao.org/3/ca5092es/ca5092es.pdf



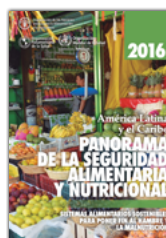
2018
Recipe book. Health, knowledge and flavours (Anglais)
www.fao.org/3/l8269EN/l8269en.pdf



2016
Influencing Food Environments for Healthy Diets (Anglais)
www.fao.org/3/a-i6491e.pdf



2018
Panorama of rural poverty in LAC. 21st century solutions to end poverty in the countryside (Anglais)
www.fao.org/3/CA2275EN/ca2275en.pdf



2017
Panorama of Food and Nutrition Security in LAC. Sustainable Food Systems to End Hunger and Malnutrition (Anglais)
www.fao.org/3/a-i6977e.pdf

j. Situation des femmes rurales



2017 Atlas de la Mujer Rural en ALC (Español)

www.fao.org/3/a-i7916s.pdf



2016 El rol de la mujer en la pesca y la acuicultura. Integración, sistematización y análisis de estudios nacionales (Español)

www.fao.org/3/a-i5731s.pdf



2015 Aumenta el porcentaje de mujeres a cargo de explotaciones agropecuarias en ALC. Notas de política sobre mujeres rurales (Español)

www.fao.org/3/a-as107s.pdf



2014 Agricultura Familiar en ALC: Recomendaciones de Política (Español)

www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf



2013 Construyendo una agenda de políticas públicas para las mujeres rurales: Autonomía Económica, Igualdad de Derechos y Lucha contra el Hambre (Español)

www.fao.org/3/a-as548s.pdf

Ateliers et séminaires



2017 Género en Sistemas ATER: Una estrategia de transformación (Español)

www.fao.org/americas/noticias/ver/en/c/1057120/



2016 Perspective de genre dans les statistiques agricoles et les registres nationaux de l'agriculture familiale dans ALC



2013 Politiques pour les femmes rurales, autonomie économique, droits et lutte contre la faim (Amérique centrale)



2013 Politiques publiques pour les femmes rurales en Amérique latine



2013 Amélioration de Statistiques agricoles pour l'égalité des sexes

L'objectif de la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes est que, à court, moyen et long terme, l'égalité des sexes imprègne toutes les politiques, stratégies et activités afin que les femmes et les hommes influencent, participent et tirent parti de manière équitable de toutes les interventions pour le développement rural durable dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour cela, il est fondamental de documenter nos actions, ce qui implique d'enregistrer les avancées et les défis que présentent les interventions axées sur le genre dans les projets mis au point par la FAO et ses partenaires dans les pays, les sous-régions et la région.

Les bonnes pratiques constituent ainsi un moyen de documenter la centralité des questions d'égalité des sexes dans la formulation de politiques, la législation, l'assignation de ressources, la mise en œuvre de la planification et le suivi de projets dans les pays où la FAO appuie les États.

De même, une bonne pratique peut montrer l'effet transformateur et l'impact qu'a la prise en compte de l'approche axée sur le genre en termes de changements dans les objectifs, les stratégies, les mesures, les résultats et les impacts des projets, constituant l'un des critères pour l'incorporation de l'approche axée sur le genre dans le cycle de projets de la FAO. Les bonnes pratiques peuvent aussi être une source d'inspiration pour les divers acteurs qui peuvent avoir une incidence sur un changement positif pour l'égalité des sexes dans le milieu rural.

Êtes-vous intéressé(e) par le partage de l'apport de la FAO à l'atteinte de l'égalité des sexes dans la région?

Si la réponse est oui, nous vous invitons à systématiser des bonnes pratiques et à la partager au sein de l'Organisation et en dehors. Pour cela, cette section présente de manière pratique comment le faire. N'hésitez pas! Vous faites partie du changement!

Quels aspects ou critères devrait contenir un cas de bonne pratique en matière de genre?

On peut sans doute établir divers critères pour considérer qu'une pratique en matière de genre est bonne ou adaptée. Dans le cas de la FAO, nous suggérons de considérer cinq critères principaux:

1. Elle prouve que le projet a conduit à un changement réel ayant contribué à l'égalité des sexes ou défini de nouvelles voies dans des domaines non traditionnels pour les femmes, y compris un lien entre la bonne pratique et un changement visible ou mesurable dans les relations hommes-femmes, l'équilibre entre les sexes ou les options et opportunités pour les femmes (critère de pertinence).
2. Elle prouve et informe l'impact du projet sur la création ou le renforcement d'un environnement politique pour l'égalité des sexes. Ceci pourrait inclure la législation, les réglementations ou l'assignation de ressources pour combler les écarts de genre identifiés par le projet (critère de résultats à grande échelle ou à fort impact).

3. Elle démontre l'existence d'une approche innovante et reproductible fondée sur une théorie du changement claire, ceci impliquant la capacité à démontrer ce qui est nouveau ou unique concernant l'initiative, qu'il s'agisse d'un produit ou d'un processus. Ceci inclut aussi des aspects liés à la durabilité.
4. Elle crée des conditions ou des opportunités pour que l'initiative puisse être reproduite ou partagée dans d'autres pays et contextes (critère de mise à l'échelle).
5. Elle présente des preuves de la participation des femmes et des hommes en conditions de parité, et de l'implication d'un éventail d'acteurs (société civile, secteur privé, gouvernement, milieu universitaire, autres agences et acteurs de la coopération, entre autres).
6. Elle aborde d'autres formes de discrimination et d'inégalité produites par les intersectionnalités et le cycle de vie des personnes (protection du consentement préalable, libre et informé, peuples autochtones, entre autres).

Quels aspects puis-je documenter comme bonne pratique?

Les bonnes pratiques nous donnent l'opportunité de documenter des résultats et des impacts liés au genre et des changements positifs de:

- a. Politiques.
- b. Stratégies / approche.
- c. Communication et incidence.
- d. Législation.
- e. Recherche et autres travaux analytiques.
- f. Statistiques: désagrégation supérieure par sexe et analyse de données par genre ou identification d'écarts dans les bases de données;
- g. Mise au point d'indicateurs, d'instruments de collecte d'information et améliorations des processus de suivi.
- h. Plans et budgets à moyen terme.
- i. Procédures et processus.

Puis-je partager des changements organisationnels positifs dans la promotion de l'incorporation de l'approche axée sur le genre?

Tout à fait, il est important pour la FAO de disposer de cette information pour améliorer notre action. Par exemple, vous pouvez documenter des aspects comme:

- a. Le renforcement de compétences pour l'incorporation de l'approche axée sur le genre.
- b. L'établissement d'une unité ou d'un point focal pour le genre avec un mandat clair et les ressources nécessaires pour promouvoir et appuyer l'intégration de l'approche axée sur le genre.
- c. L'indication d'un engagement de la direction de l'organisation pour l'intégration.
- d. L'établissement de mécanismes de responsabilité.
- e. La mise au point d'orientations, de manuels et d'autres outils.
- f. L'établissement d'une base de ressources techniques et méthodologiques pertinentes pour l'intégration de l'approche axée sur le genre dans des domaines substantiels du mandat de la FAO.

Existe-t-il à la FAO une banque de bonnes pratiques?

Oui, le siège et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes promeut la collecte de bonnes pratiques, ainsi que leur publication et leur diffusion, mettant à disposition un espace virtuel pour les promouvoir.

Avec qui puis-je prendre contact pour une assistance technique supplémentaire et pour la publication et la diffusion de la bonne pratique?

Dans les pays, vous pouvez contacter le point focal pour le genre du bureau national de la FAO, qui vous fournira des informations supplémentaires et le contact du bureau régional et des bureaux centraux pour la diffusion de la bonne pratique.

Pendant 2020 et 2021, les expériences reçues des pays et des sous-régions seront sélectionnées et documentées dans une publication régionale, à travers une classification thématique. De même, les 10 meilleures expériences seront décrites et diffusées en profondeur, aussi bien en termes de stratégie de diffusion de la publication que dans le cadre de la campagne #FemmesRurales (#MujeresRurales, mujeres con derechos, en espagnol). Le choix d'expériences pertinentes qui abordent la situation des femmes face à la COVID-19 sera favorisé.

En savoir plus sur les bonnes pratiques en matière de genre:

Good Practices for Integrating Gender Equality and Women's Empowerment in Climate-Smart Agriculture Programmes. www.fao.org/3/ca3883en/ca3883en.pdf

Good practice policies to eliminate gender inequalities in fish value chains. www.fao.org/3/i3553e/i3553e.pdf

AUX CÔTÉS DES FEMMES RURALES

Bonnes **pratiques** pour l'égalité des sexes promu par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes



Système de registre des bonnes pratiques

L'équipe du genre de la FAO ALC a mis au point un système de registre flexible pour compiler les meilleures pratiques et les apprentissages tirés de la mise en œuvre de l'approche axée sur le genre dans les pays de la région, dans les interventions de ces cinq dernières années. Le formulaire pour enregistrer les pratiques est disponible sur le lien suivant: <http://bit.ly/3d14OSM>.

Rappelez-vous que vous pouvez entrer autant d'expériences que vous le souhaitez, il est juste nécessaire de remplir un nouveau formulaire pour chaque bonne pratique. Après l'enregistrement de votre bonne pratique, l'équipe du genre de la FAO ALC vous enverra un texte édité sur l'expérience, qui fera partie de la publication des bonnes pratiques prévue, et d'autres activités comme la campagne #FemmesRurales, femmes avec droits.



S'il vous plaît, avant de remplir le formulaire en ligne, veuillez rédiger la bonne pratique à partir des éléments suivants. Tenez compte du caractère obligatoire des minimums et maximums de mots définis pour chaque élément.



**Téléchargez le
Formulaire éditable ici**

Section 1. Information générale

Votre adresse de courriel*

Sélectionnez le domaine de travail auquel votre expérience est liée *

Sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pratiques productives durables.

Réduction de la pauvreté rurale.

Systèmes alimentaires.

Environnement.

Gestion du risque.

Politiques publiques et dispositifs.

Autre:

Écrivez le titre de l'expérience*

Pendant combien d'années l'expérience a-t-elle été mise en œuvre?*

1

2

3

4

5

Dressez la liste des donateurs et contreparties qui participent à la mise en œuvre de l'expérience *

Sélectionnez au moins un écart de genre identifié dans le contexte de l'expérience *

Les femmes devaient demander la permission aux hommes pour participer à l'expérience.

La participation des femmes était significativement moindre que celle attendue.

Les femmes étaient surchargées par le travail reproductif (alimentation, soins, etc.).

Les femmes ne recevaient pas de rémunération, ou percevaient des revenus moindres, pour leur travail productif (agriculture, élevage, etc.).

Les femmes n'avaient pas accès à la propriété et l'utilisation des terres.

Les femmes présentaient un accès moindre aux ressources productives et à la formation.

La communauté présentait une division sexuelle du travail marquée.

Les femmes n'étaient pas considérées dans la prise de décisions.

Section 2. Récit

Quel était le contexte de l'expérience? Décrivez les caractéristiques sociales et productives de la localité, et les principales problématiques identifiées. Incorporez des chiffres d'intérêt. (Extension: 300-500 mots) *

Si vous disposez de données désagrégées par sexe, dressez-en la liste ici. *

Décrivez de quelle manière l'expérience a-t-elle comblé les écarts de genre identifiés dans la section précédente. (Extension: 200-300 mots) *

Décrivez les actions mises en œuvre dans le cadre de la problématique. Il est souhaitable d'incorporer les rôles joués par les femmes dans les mesures. (Extension: 300-500 mots) *

Quels ont été les principaux résultats obtenus et quels impacts ont-ils eu sur les bénéficiaires (hommes et femmes)? (Extension: 200-300 mots) *

De quelle manière l'approche axée sur le genre a-t-elle aidé à concrétiser ces résultats? (Extension: 100-200 mots)*

Section 3. Apprentissages

Quels éléments considérez-vous indispensables pour garantir la durabilité de l'expérience? (Extension: 200-300 mots) *

Quelles améliorations de l'autonomie économique et politique des femmes pourriez-vous attribuer à l'expérience? (Extension: 100-200 mots) *

Dressez la liste de trois leçons apprises concernant la transversalisation du genre et l'autonomisation des femmes qui doivent être prises en compte pour des expériences similaires. (Extension: 100-200 mots) *

Section 4. Témoignages

Dans cette section, veuillez inclure des témoignages de femmes bénéficiaires et d'autres acteurs clés. Si vous n'en disposez pas maintenant, spécifiez s'il est possible de les obtenir dans les prochaines semaines. Il est important que les témoignages incluent le nom et l'activité productive des personnes.

Téléchargez des matériels d'appui (documents, notes, vidéos et photographies) sur WeTransfer et partagez le lien de téléchargement ici *

Phase de projet	Mesures et exemples
<div data-bbox="322 488 452 609" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="138 659 647 699">1. Identification du problème</p> <p data-bbox="120 730 667 762">Définir le problème et identifier des solutions.</p> <p data-bbox="331 798 456 823">Résultats:</p> <p data-bbox="208 829 580 890">Diagnostics, ligne de référence, Note conceptuelle</p>	<p data-bbox="757 432 1070 459">Analyse axée sur le genre</p> <p data-bbox="757 496 2074 588">Consultez les parties intéressées, les hommes et les femmes, et les institutions locales. Identifiez comment le problème que l'on cherche à résoudre affecte de manière différenciée les femmes et les hommes, identifiez les possibles écarts de genre et la manière dont le projet peut contribuer à leur réduction.</p> <p data-bbox="757 625 945 651">Il est essentiel:</p> <ul data-bbox="792 671 1888 799" style="list-style-type: none"> • De considérer les femmes et leurs organisations parmi les bénéficiaires du projet. • De favoriser le travail avec des mécanismes pour les femmes au niveau local et national. • D'établir des liens entre le projet et d'autres interventions liées au genre en cours. <p data-bbox="757 834 887 861">Exemples:</p> <ol data-bbox="792 882 2085 1121" style="list-style-type: none"> a. En caractérisant la problématique, relevez des données et informations désagrégées par sexe. b. Identifiez les écarts de genre, par exemple: Difficultés associées à une surcharge de travail non rémunéré, difficultés des femmes à commercialiser leurs produits, exigences d'un programme ATER affectant l'accès des femmes parce qu'elles ne sont pas propriétaires des terres qu'elles travaillent. c. Mettre au point une évaluation des risques, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes. d. Assigner des marqueurs de genre (voir annexe 1).



2. Formulation

Définir l'impact et les résultats, les produits et les activités, y compris le cadre logique et le budget.

Résultats:

Document du projet, y compris l'approche axée sur le genre dans le cadre logique et le budget.

Analyse axée sur le genre

- À partir de cette analyse, développez des idées sur la manière dont le projet peut:
- Contribuer à l'accès équitable des hommes et des femmes aux ressources, à l'alimentation et la nutrition, en plus d'augmenter l'égalité des sexes.
- Bénéficier aussi bien aux femmes qu'aux hommes, en abordant leurs différents besoins et capacités.

Il est essentiel:

- D'établir des priorités, en abordant les implications liées au genre dans la formulation de l'impact, des résultats et des produits attendus, en complétant avec des indicateurs sensibles au genre. Si un problème affecte gravement les femmes, assurez-vous d'inclure des résultats, des produits et des activités qui permettent d'aborder leurs limitations spécifiques.
- De mener une évaluation institutionnelle, qui doit permettre d'identifier les écarts de capacité de travail avec une approche axée sur le genre.
- D'assigner des ressources humaines et financières suffisantes pour garantir la participation et les bénéfices des femmes.

Exemples:

- a. Le projet a détecté que le faible niveau de propriété foncière des femmes rend difficile leur accès aux programmes ATER et ceux envisagés dans un plan public. C'est pourquoi on se propose d'examiner ce programme et de lui intégrer l'approche axée sur le genre, ce qui implique de concevoir à nouveau ses objectifs, sa portée et ses procédures.
- b. Le projet a détecté des écarts de genre qui rendent difficile l'accès des femmes productrices aux marchés. Par conséquent, on se propose de mettre au point des diagnostics qui permettent d'identifier les nœuds critiques qui affectent l'accès des productrices aux marchés, ainsi que la mise au point et la mise en œuvre d'une feuille de route pour les aborder.
- c. Le projet a détecté que les femmes autochtones ne participent à la prise de décisions concernant les programmes municipaux dans lesquelles il intervient, un plan de renforcement de l'encadrement féminin a donc été mis au point. La stratégie de la FAO de la «chaise violette» a été mise en œuvre et des quotas de participation désagrégés par sexe pour chacune de ses activités ont été établis.
- d. Le projet propose de mettre au point un plan de gestion des bassins forestiers, mais il n'existe pas de données désagrégées par sexe sur les habitants et leur lien aux forêts dans la région où il est réalisé. Par conséquent, le projet se propose de mettre au point une ligne de référence qui contienne l'information désagrégée par sexe et analysée avec une approche axée sur le genre concernant les principales activités productives dans les bassins, ce qui permettra de mettre au point des activités qui contribuent à la réduction des écarts de genre et à la mesure des impacts en matière d'égalité des sexes.
- e. Le projet a détecté que la population présentait une faible consommation de fruits et de légumes, mais on en méconnaît les raisons. Par conséquent, il établira un diagnostic désagrégé par sexe qui cherchera à identifier les principaux obstacles à l'accès de la population et mettre en marche un plan sensible au genre pour les dépasser.

Phase de projet

Mesures et exemples



3. Évaluation et approbation

Évaluer un projet sur la base de critères de qualité (par le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets).

Résultat:

Approbation ou rejet du projet

Évaluation du projet sur la base de critères et d'indicateurs d'égalité des sexes (voir annexe 1):

- a. Prendre en considération les priorités, les opportunités, les besoins, les limitations et les connaissances des femmes et des hommes, tels qu'identifiés dans l'analyse axée sur le genre
- b. Inclure des activités et des produits qui abordent les inégalités hommes-femmes et ont pour objectif de garantir l'égalité de bénéfices pour les femmes et les hommes.



4. Mise en œuvre

Exécuter le projet selon le cadre logique, le plan de travail et le budget définis.

Résultats:

Rapports sur la ligne de référence et les progrès, avec l'information désagrégée par sexe, les résultats en matière de genre et les leçons apprises avec cette approche
Examen à mi-période

Exemples:

- a. Ressources humaines: Embauche d'une personne spécialiste de la transversalisation du genre pour le projet, définition de mesures en faveur de la parité et l'égalité des sexes à l'intérieur de l'équipe du projet.
- b. Renforcement des capacités: Sensibilisation au genre du personnel du projet et des partenaires pertinents impliqués dans la mise en œuvre, et renforcement de leurs capacités de transversalisation.
- c. Incidence sur la politique publique: Examen d'une politique publique qui permette d'améliorer sa mise en œuvre ou, dans le cas où elle serait nécessaire et n'existerait pas, sa mise au point.
- d. Mesures spécifiques pour les femmes: Mise au point d'un programme de chaînes de valeur sensibles au genre, qui facilite leur accès aux circuits courts de commercialisation et/ou d'acquisition publique.
- e. Mesures communautaires: Mesures de sensibilisation concernant la contribution de l'autonomisation des femmes au développement durable, incidence sur les budgets locaux pour la mise au point de projets d'innovation productive.
- f. Violence fondée sur le genre et harcèlement: Mesures qui préviennent la violence fondée sur le genre dans les communautés et au sein de l'équipe en charge du projet.
- g. Suivi et évaluation: Collecte et analyse de données désagrégées par sexe, afin de suivre les progrès de la mise en œuvre et du suivi participatif qui implique des femmes et des hommes.
- h. Adaptation: Après les évaluations intermédiaires, introduction de changements ou ajout de nouvelles activités.

Phase de projet

Mesures et exemples



5. Évaluation

Documenter les progrès à la fin du projet, les résultats obtenus et l'impact.

Résultat:

Rapport d'évaluation

Analyser et documenter les progrès et les résultats obtenus à la fin de la phase de mise en œuvre, en identifiant les forces et les faiblesses du projet, les effets différenciés et les possibles impacts à long terme du projet sur les femmes et les hommes.

Exemples:

- a. Générer des données et des informations désagrégées par sexe, afin de pouvoir rendre compte de l'évolution des indicateurs des effets de genre établis pour le projet.
- b. Identifier des clés pour la mise au point de plans de résilience avec une approche axée sur le genre.
- c. Systématiser des mesures et des pratiques transformatrices des écarts de genre.



6. Clôture du projet

Résultats:

Rapport de finalisation, communication et gestion des connaissances

Saisit les leçons apprises, en tenant compte des avantages de l'incorporation de l'approche axée sur le genre pour la durabilité des résultats et l'impact du projet.

Promeut la gestion des connaissances en matière de genre: saisir/produire de l'information, la partager et l'utiliser dans d'autres projets et interventions dans les cas pertinents.

Diffuser les leçons apprises en matière de genre, aussi bien au sein de l'Organisation qu'auprès des partenaires des projets.

Exemples:

- a. Réaliser des actions de communication sensibles au genre, qui placent les femmes en première ligne du développement rural durable.
- b. Identifier et diffuser des leçons apprises concernant l'incorporation de critères de parité dans la gestion de projet.
- c. Générer des matériels de communication qui permettent aux femmes bénéficiaires de rendre compte de leur expérience dans le projet.

